

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

MARTINE PINVILLE
SECRETAIRE D'ETAT AU COMMERCE,
A L'ARTISANAT, A LA CONSOMMATION
ET A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 4 avril 2017 N° 377

Contrats à impact social : signature d'un protocole d'engagement avec « Passeport Avenir » pour lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement et Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire ont signé ce 4 avril 2017 un protocole d'engagement avec l'association « Passeport Avenir » dans le cadre d'un contrat à impact social destiné à lutter contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole.

La signature de ce protocole permettra d'accompagner 130 élèves de l'enseignement agricole, issus en priorité des filières professionnelles de la 1ère au BTS, en partenariat avec des entreprises. Elle vise à améliorer significativement leurs résultats scolaires, la poursuite de leurs études et leur insertion professionnelle.

L'association Passeport Avenir mobilisera au sein des entreprises partenaires un réseau de tuteurs volontaires, issus du monde professionnel et associatif qui accompagnera les élèves de l'enseignement agricole tout au long de leurs études.

Les actions d'accompagnement seront mises en œuvre à partir de la rentrée 2018 sur une durée de 5 ans. Une quinzaine d'établissements d'enseignement agricole seront initialement ciblés. Un suivi des résultats de cette initiative permettra de diffuser largement les bonnes pratiques dont elle aura permis l'émergence.

L'engagement des deux ministères porte sur 800 000 euros sur les 5 années à venir.

« Je me félicite de ce partenariat qui permettra d'améliorer encore le succès des jeunes dans les filières professionnelles de l'enseignement agricole grâce à la mobilisation d'un collectif » a déclaré Stéphane LE FOLL à l'issue de cette rencontre.

Pour Martine PINVILLE : « La signature de ce sixième contrat à impact social nous montre la confiance de l'ensemble des acteurs pour ce dispositif nouveau permettant d'apporter des solutions à des besoins sociaux peu ou pas bien couverts jusqu'à présent. Ce dispositif apporte également une réponse aux besoins de financement de l'innovation sociale exprimée par les acteurs de terrain et permet de mieux affecter les ressources publiques en faisant porter le risque de l'expérimentation par des financeurs privés. »



Contacts presse :
Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Cabinet de Martine PINVILLE : 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr